



L'UNSA Éducation, la fédération des métiers de l'éducation

L'UNSA Éducation est une fédération de 21 syndicats nationaux constitutifs. Elle est organisée au niveau national ainsi qu'au niveau territorial en sections régionales et départementales.

Les instances dont le SNIA-IPR sera membre

- Le SNIA-IPR, dès son affiliation prononcée par le Bureau Fédéral National du 26 mai 2011, sera un syndicat de la fédération. Il participera de plein droit à sa vie et à ses instances. Il sera donc membre de l'EFN (Exécutif Fédéral National) qui regroupe le secrétariat fédéral national et chacun des syndicats de la fédération. Il se réunit toutes les trois semaines (prochains EFN les 14 juin, 4 juillet et 29 août 2011).
- Il participera également au BFN (Bureau Fédéral National) qui réunit trois fois par an l'ensemble des syndicats de la fédération, les secrétaires des sections régionales de la fédération ainsi que le secrétariat fédéral national (prochains BFN les 26 mai et 13 septembre 2011).
- Il siègera au CFN qui, une fois par an, regroupe les représentants des syndicats et des sections territoriales de la fédération (régionales et départementales) ainsi que le secrétariat fédéral national (prochain CFN les 13 et 14 septembre 2011).
Il participera au congrès national de la fédération et à sa préparation (prochain congrès du 28 au 30 mars 2012 à Angers).
- Il pourra, de droit, participer aux travaux et instances des sections territoriales de l'UNSA Éducation. Ses responsables territoriaux pourront, s'ils le souhaitent, être associés à la vie et à l'activité des sections territoriales de la fédération.

Au-delà des instances statutaires

Le SNIA-IPR pourra participer à des groupes de travail thématiques mis en place par la fédération.

De par son affiliation à la fédération UNSA Éducation

Le SNIA-IPR sera associé aux travaux de l'UNSA, Union interprofessionnelle, ainsi qu'à ceux de l'UNSA Fonction Publique, coordination des différentes fédérations de fonctionnaires de l'UNSA.

- Il sera informé et associé aux travaux des instances auxquelles participe la fédération UNSA Éducation ainsi qu'à leur préparation tels que :
 - au niveau national : CTPM (comité technique ministériel*), CSFPE (conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat), futur CCFP (conseil commun de la fonction publique), CHSCT ...
 - au niveau académique : CTA (Comité technique académique), CAEN (comité académique de l'Éducation nationale), CTD, CDEN, CHSCT...
- Il sera associé à l'activité internationale et européenne de la fédération : IE (internationale de l'éducation), CSEE (comité syndical européen de l'éducation), CES (confédération européenne des syndicats), Comité syndical francophone...
- Il sera destinataire des informations reçues par la fédération et pourra s'appuyer sur la fédération pour diffuser les siennes.

Dès l'affiliation du SNIA-IPR, ses adhérents pourront recevoir la revue nationale de la fédération UNSA Éducation « l'Enseignement public ». Ceux-ci pourront faire appel aux services de l'ADEIC, association de défense, d'éducation et d'information du consommateur.

** La fédération UNSA Éducation est présente dans plusieurs CTPM : ministère de l'Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Jeunesse et Sports, ministère de la Culture, ministère de l'Agriculture (enseignement agricole public). Elle siège en outre dans de nombreuses structures de concertation telles que AEFÉ (agence pour l'enseignement du français à l'étranger), ONISEP, CEREQ, CNFD, CNDP/CRDP*

la fédération des métiers
de l'Éducation

